

J'aimerais citer une partie de l'interrogatoire sur ce tableau, car il a éclairci nombre de points. Comme en fait foi la page 47 des témoignages, le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron) a posé à M. Bryce la question suivante:

M. Cameron: Je vois, M. Bryce, que le poste qui, selon vous, n'exigeait pas de commentaires semble être celui qui en exige. Je veux parler du n° 5. Je vois qu'entre 1949 et 1965 les traitements et salaires ont augmenté d'environ 3 fois et quart; les bénéfices des sociétés ont triplé seulement, ou presque, mais les loyers, l'intérêt et les revenus sur les placements divers ont quintuplé. Cela n'indique-t-il pas qu'il y aurait lieu d'examiner ce point entre autres pour ce qui est des pratiques inflationnistes?

M. Bryce: Laissez-moi essayer d'en trouver certains.

Autrement dit, il établit une ventilation des postes inclus dans le tableau. Il poursuit:

Puis-je énumérer quelques-uns des principaux postes? Il y a d'abord les loyers nets perçus par des particuliers...

Il s'agit de loyers perçus par des particuliers, non par des sociétés, parce que le revenu perçu par les sociétés figure sous le titre «bénéfices des sociétés» de ce tableau. Le deuxième poste comprend: le revenu sur les placements des compagnies d'assurance-vie, y compris les caisses de retraite. Puis, il y a l'intérêt sur les obligations, l'intérêt sur les dépôts bancaires, les dépôts de sociétés de fiducie et de caisses d'épargne, les dépôts de caisses populaires, les hypothèques détenues par des particuliers—non par des sociétés—les rentes sur l'État, les dividendes de l'étranger, les bénéfices sur les compagnies d'assurance mutuelle autre que l'assurance-vie, les redevances, etc.

Comme vous pouvez le constater, monsieur l'Orateur, bon nombre de ces articles ne sont pas de nature à produire des revenus comme ceux que retirent les grandes entreprises ou les hommes d'affaires importants. Il s'agit en grande partie de revenus provenant de régimes de pension, d'intérêts sur les dépôts des coopératives de crédit, et le reste, et perçus par le gagne-petit. A mon avis, le chef du NPD nous a induits en erreur en donnant à entendre que le revenu des privilégiés a augmenté de 17 p. 100, tandis que le revenu du travailleur et celui du salarié n'ont augmenté que de 7.7 p. 100.

En ce qui concerne les revenus agricoles, le tableau de la page 95 du rapport indique une augmentation de 1.7 p. 100 entre 1949 et 1965, pourcentage très bas. D'après le tableau suivant, le tableau 6, le revenu agricole ne représente que 3.8 p. 100 du produit national brut, encore un pourcentage assez bas. Le député de Burnaby-Coquitlam laisse entendre qu'il y a une injustice dans ce cas, mais le compte rendu du contre-interrogatoire du témoin ré-

vèle que la situation est tout autre. A propos du revenu agricole, le député de Medicine Hat a posé certaines questions à M. Bryce, du ministère des Finances. Le député de Medicine Hat a parlé de certaines années où nous avons connu une baisse sensible. Il a demandé:

• (9.10 p.m.)

Est-ce pour cela que nous obtenons une moyenne de 1.7 p. 100?

Et M. Bryce a répondu:

Le taux moyen de croissance s'établit à 1.7 p. 100 parce que l'agriculture constitue un secteur faible de l'économie. Un grand nombre de travailleurs ont abandonné l'agriculture pour se lancer dans d'autres domaines. L'accroissement de la productivité a été assez élevé dans le secteur agricole. Les revenus de 1965 sont répartis entre beaucoup moins d'agriculteurs qu'en 1949.

M. Olson: Mais cela ne devrait pas influencer sur le taux moyen de 1.7 p. 100 établi pour toute la période, n'est-ce pas?

M. Bryce: Si ce taux est si bas, c'est que l'agriculture n'a pas connu pendant cette période une hausse aussi sensible que l'industrie de fabrication ou l'industrie minière, par exemple. Le nombre des cultivateurs a diminué au lieu d'augmenter.

Le rapport signale ensuite que si le montant total des revenus des cultivateurs a baissé, la productivité des fermes et le revenu du cultivateur ont augmenté, quoique pas au taux de ceux qui travaillent dans d'autres secteurs de l'économie.

Le député qui a présenté son amendement cet après-midi, en essayant de trouver les raisons du coût élevé de la vie, a complètement excusé les augmentations de salaire et blâmé les profits plus élevés pour la hausse du coût de la vie. D'après tous les témoignages déposés devant le comité par les compagnies dans l'industrie de l'alimentation, nous avons constaté que les taux de salaire dans cette industrie ont augmenté plus vite que les profits. Je me reporte à plusieurs tableaux. A la page 549, on voit que les salaires pour une des chaînes de supermarchés ont augmenté de 11.2 p. 100 de 1960 à 1966; les avantages accessoires ont augmenté de 9.2 p. 100, ce qui signifie une hausse totale d'environ 20.4 p. 100, tandis que les profits pour la même période ont augmenté de 8.7 p. 100. Je n'excuse pas les compagnies d'alimentation, mais à mon sens il faut être juste. Nous devons reconnaître que la question n'est pas aussi simple que le croit le chef du NPD. Divers secteurs de l'économie ont été responsables de l'augmentation du coût de la vie à un moment ou à un autre. Il faut l'admettre en toute justice.

Dans l'amendement, le député critique le gouvernement de n'avoir rien fait pour permettre une distribution plus équitable de la productivité et du revenu national. Comme le